



Formulaire de remboursement pour les bons d'achat

Nombre de bon(s) : Bon(s) à CHF 20.– **Total à rembourser : CHF**

Le remboursement est effectué sur la base des bons **originaux** qui doivent être joints au présent formulaire dûment complété muni d'une pièce d'identité valable du signataire.

Remboursement comptant (montant total inférieur à CHF 200.-)

Remboursement par virement bancaire : (veuillez remplir tous les champs)

Banque :

IBAN :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Société :

Titulaire du compte :

Adresse complète :

.....
.....

Courriel :

No de portable :

Date : Signature valable :

A déposer personnellement et exclusivement dès le 13 septembre 2021

au guichet de la:

Bourse communale (3^{ème} étage)

Pl. de l'Hôtel-de-Ville 1

1510 Moudon

Remarques:

- Il est demandé de passer à la bourse communale en regroupant les bons.
- Dernier délai pour la remise du formulaire et des bons originaux le 28 février 2022.
- En cas d'envoi postal, la Municipalité décline toute responsabilité en cas de perte des bons.